DOCTRINE

215

Juger le terrorisme avec ou sans jury ? Étude de la place du jury populaire dans les procès pour terrorisme en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis Rui Miquel Pereira

RSC

Revue de science criminelle et de droit pénal comparé

CHRONIQUES

285

Les retombées pénales des poussières d'amiante, ou pour une application extrême du délit de risques causés à autrui

Yves Mayaud

325

Cumul des poursuites pénales et administratives en cas d'emploi illégal d'un travailleur étranger

Agnès Cerf-Hollender

363

Les renversements de la responsabilité pénale

Raphaële Parizot

389

La transaction pénale n'est (toujours) pas (totalement) pénale

Bertrand de Lamy

ref : 551702

DAJOZ

RSC

Revue de science criminelle et de droit pénal comparé

SOMMAIRE

DOCTRINE

Juger le terrorisme avec ou sans jury ? Par Rui Miguel Pereirap	. 215
L'appréciation de la faute pénale d'imprudence en droit français contemps Par Alain Sériauxp	
L'autorisation judiciaire pendant la phase policière Par Amane Gogorzap	. 247
Que reste-t-il de la défense sociale nouvelle ? Par Vincent Sizaire	. 261

VARIÉTÉS

Les bonnes mœurs sexuelles : un concept mal ressuscité en droit pénal	
Par Patrick Mistrettap.	273

CHRONIQUES

Chronique de jurisprudence
Infractions contre les personnes
Par Yves Mayaudp. 281
Infractions relevant du droit des sociétés
Par Haritini Matsopouloup. 297
Infractions relevant du droit de l'environnement et de l'urbanisme
Par Jacques-Henri Robertp. 317
Infractions relevant du droit social
Par Agnès Cerf-Hollenderp. 325
Procédure pénale
Par François Cordierp. 331
Droit pénal médical
Par Patrick Mistrettap. 351

Chronique législative

Par Raphaële Parizot	
et Jean-Baptiste Perrierp.	363

Chronique de droit pénal constitutionnel

France	
Par Bertrand de Lamyp.	385

Chronique internationale

Droit de l'Union européenne	
Par Bernadette Aubertp.	395

Chronique de criminologie

Enfermés à l'écran Par Dan Kaminski et Julien Pieret... p. 405

BIBLIOGRAPHIE

Notes bibliographiquesp. 421
Périodiques de langue française Périodiques professionnels et
assimilésp. 435